

TUTORIEL POUR LE PAIEMENT DE LA CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)

Montant : 90 €

The screenshot shows the top navigation bar with 'Suivez-nous' and social media icons, and 'etudiant.gouv.fr'. The main header features the 'étudiant.gouv.fr' logo and 'MesServices.etudiant.gouv.fr'. A central banner reads 'S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR' with a 'CVEC Contribution vie étudiante et de campus' button. On the right, a pink box titled 'LOGEMENT 2018-2019' contains the text: 'IMPORTANT : la phase complémentaire de demande de logement est ouverte depuis le mercredi 4 juillet.'

Si vous n'avez pas de compte créé sur cette plateforme, alors :

The graphic is divided into three vertical panels. The left panel, titled 'VOTRE ATTESTATION', lists four steps to obtain the attestation in 2 minutes and includes a button 'OBTENIR MON ATTESTATION'. The middle panel, titled 'OÙ RETROUVER VOTRE ATTESTATION', explains where to find the attestation, either directly on the website or via a post office. The right panel, titled 'OBTENIR UN REMBOURSEMENT', states that the reimbursement module opens in September.

VOTRE ATTESTATION

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

1. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
2. Indiquez votre ville d'études
3. Acquitez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4. Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Découvrez la procédure en détails
Même si vous êtes exonéré-e, vous devez suivre la même démarche.

OBTENIR MON ATTESTATION

OÙ RETROUVER VOTRE ATTESTATION

Vous pouvez retrouver votre attestation directement dans CVEC.etudiant.gouv.fr, en vous connectant avec votre compte MesServicesEtudiants. Elle est également disponible à tout moment via le menu principal, en cliquant sur « Mon attestation ».

En cas de demande d'exonération ou de paiement en espèces dans un guichet de la Poste, un mail vous préviendra dès que votre attestation est disponible : vous pourrez la récupérer selon les mêmes modalités.

OBTENIR UN REMBOURSEMENT

En attendant l'ouverture du module en septembre, découvrez ici le seul cas qui ouvre droit à remboursement.

Cliquer sur *OBTENIR MON ATTESTATION* :



IDENTIFIEZ-VOUS

MON COMPTE

Courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié?](#)

Vous disposez déjà d'un compte si :

- vous êtes inscrit sur Parcoursup pour l'année scolaire en cours, et vous avez reçu un mail vous confirmant la création de votre compte messervices.etudiant.gouv.fr

POUR VOUS CONNECTER POUR LA PREMIÈRE FOIS, UTILISEZ L'ADRESSE COURRIEL COMMUNIQUÉE À L'UN DE CES SERVICES ET RÉINITIALISEZ VOTRE MOT DE PASSE.

Si vous disposez d'un compte sur le portail avec une adresse courriel à laquelle vous n'avez plus accès, merci d'utiliser le [formulaire de modification de votre ancien courriel](#).

Si vous ne disposez pas d'un compte sur le portail, merci de remplir le [formulaire d'inscription](#).



Vous arriverez sur cette page, cliquer sur [formulaire d'inscription](#), dans la dernière phrase.

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 1

Identité de l'étudiant

Civilité *

– Sélectionnez votre civilité –

Nom *

Prénom *

Deuxième prénom

Troisième prénom

Date de naissance *

Jour



Mois



Année



Adresse courriel *

Adresse courriel (vérification) *

Numéro Identification Nationale

Le numéro INE (Identification Nationale Etudiant) ou BEA : Il figure sur votre carte d'étudiant ou sur le relevé de notes du baccalauréat, ou sur l'imprimé de confirmation d'inscription au baccalauréat.

Numéro INE *

Si vous possédez un numéro INE et que ce numéro n'est pas accepté, veuillez cocher "Je n'ai pas d'INE".

Si vous ne possédez pas de numéro INE (vous venez de l'étranger ou vous êtes scolarisé dans un établissement ne dépendant pas de l'Education nationale), vous devez nous fournir un justificatif de votre inscription dans l'enseignement supérieur français sur l'année en cours ou à venir ou une attestation de stage en France.

Une proposition d'accueil temporaire en cité universitaire, que le crous vous a adressée par mail, est acceptée comme justificatif.

Je n'ai pas d'INE

Annuler

Envoyer >

Renseigner le formulaire et votre numéro INE : voir ci-après

**OU TROUVER VOTRE INE - Identifiant National Elève
composé de 10 chiffres et une lettre**

- **Elèves des lycées de l'Education Nationale (France y compris DOM et TOM) et élèves de Terminales en apprentissage** : **SUR LE RELEVÉ DES ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BAC, BULLETINS SCOLAIRES**, *secrétariat de votre établissement*.
- **Elèves scolarisés dans les lycées agricoles** :
UTILISEZ le numéro d'inscription au bac agricole (INAA).
- **Elèves scolarisés dans un lycée français à l'étranger (AEFE)** : **RENSEIGNEZ VOUS** auprès de votre établissement qui doit vous fournir le numéro à utiliser pour accéder à votre dossier.
- **Elèves scolarisés au CNED (Année complète)** : **REPORTEZ VOUS** au courrier que vous avez reçu du CNED, relatif à votre inscription sur le site Admission Post bac, il contient le numéro à utiliser.
- **Étudiants dans le supérieur en France** : **SUR LE RELEVÉ DES ÉPREUVES DU BAC ou CARTE D'ÉTUDIANT**
- **Candidats non scolarisés** : **SI VOUS AVEZ DÉJÀ** eu un numéro INE SAISISSEZ LE sinon **COCHEZ LA CASE** "Vous n'avez pas de numéro INE".
- **Elèves scolarisés à l'étranger (hors EFE)** : **COCHEZ LA CASE** "Vous n'avez pas de numéro INE".

Après avoir rempli et validé, vous recevrez un mail qui vous indiquera que la création votre compte a bien été enregistrée.

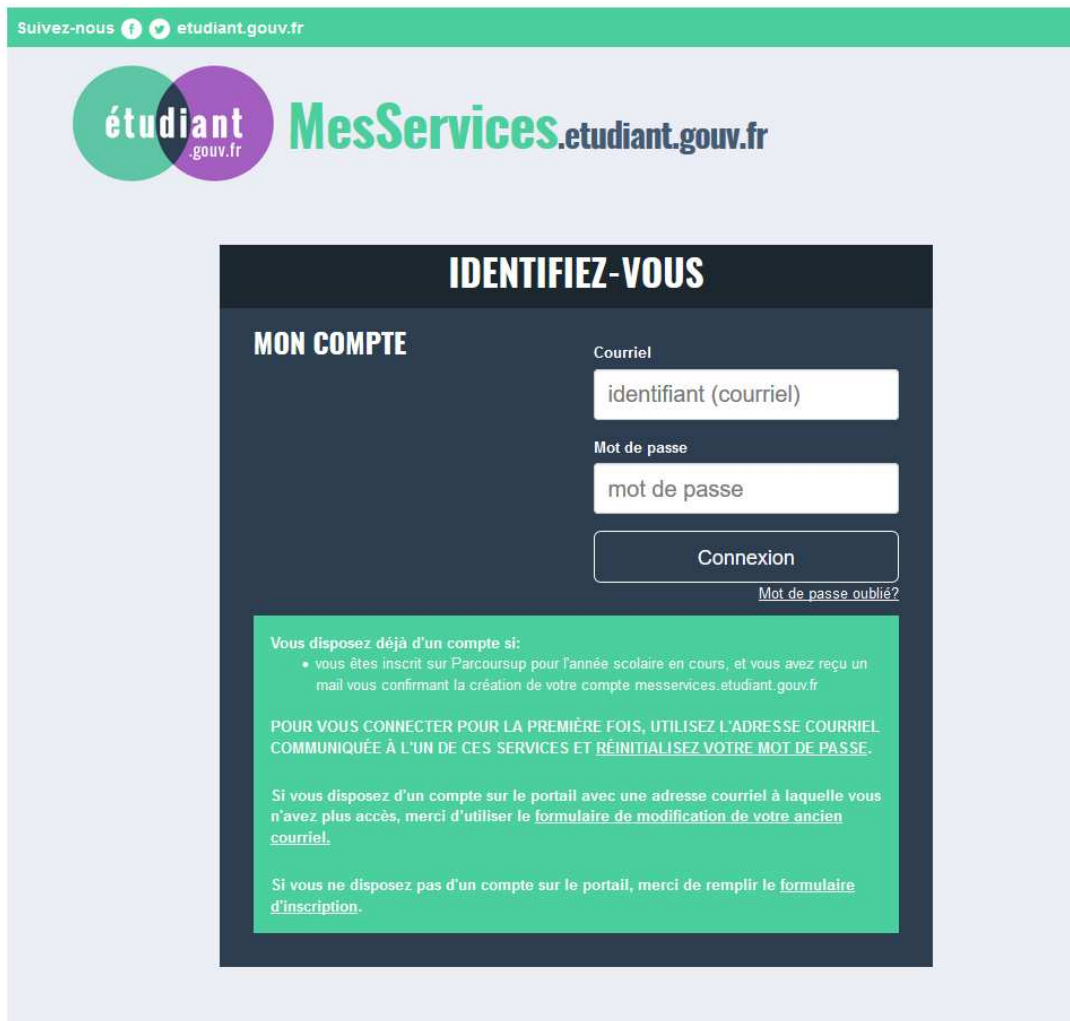


Par la suite, vous pourrez créer votre mot de passe . (Obligatoirement majuscule, minuscule, chiffres et caractère spécial)

Ensuite vous vous re-connecter au site CVEC pour vous connecter à votre compte :

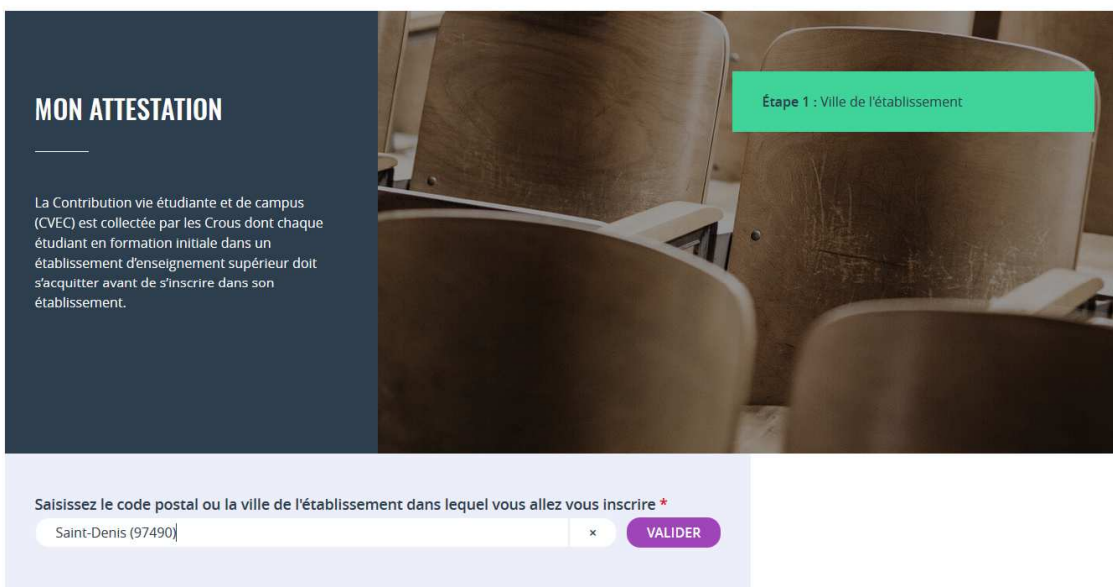
<https://cvec.étudiant.gouv.fr/>

Saisissez votre identifiant qui est votre adresse mail et le mot de passe que vous avez créé :



On vous demandera le code postal de l'établissement : inscrire 97490 Sainte Clotilde (voir ci-dessous)

Vous êtes ici : Accueil > Obtenir une attestation (ville de l'établissement)



MODALITÉS D'ACQUITTEMENT

Il y a deux modalités de paiement de la CVEC :

- le paiement en carte bancaire avec délivrance immédiate de l'attestation
- le paiement en espèces à un bureau de poste avec un délai de 2 jours pour la délivrance de l'attestation

Attention : futurs boursiers en attente d'une notification de bourses

Vous pouvez payer la CVEC et en demander le remboursement après l'obtention de votre droit à bourse pour l'année universitaire 2018-2019. La demande de remboursement sera ouverte à partir de septembre sur la plateforme.

Réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile

Vous pouvez demander une exonération. Si votre demande d'exonération est acceptée, une attestation vous sera délivrée.

Pour connaître tous les détails, voir les explications dans [M'acquitter de ma CVEC](#).

Paiement en ligne : carte bancaire

Rapide et sécurisé, le paiement par carte bancaire permet la délivrance immédiate de votre attestation d'acquiescement.



RÉCAPITULATIF

CROUS DE L'ÉTABLISSEMENT

CROUS de La Réunion

Votre contribution sera gérée par le CROUS de La Réunion.

Paiement en espèces dans un bureau de La Poste (Eficash)

En choisissant ce mode de paiement :

- Vous obtenez immédiatement un avis de paiement à présenter dans n'importe quel bureau de La Poste (Eficash).
En plus des 90€, vous devez vous acquitter de frais postaux de 5 €. À votre demande, ces frais pourront vous être compensés par votre Crous par un crédit de 5 € à faire valoir dans un restaurant universitaire, grâce à votre carte Izly.
- Dans les 2 jours ouvrés après votre paiement, vous recevez par mail votre attestation d'acquiescement, à présenter à votre établissement.

[DEMANDER UN AVIS DE PAIEMENT](#)

EXONÉRATION

Si votre droit à exonération n'est pas automatiquement reconnu, vous devez effectuer une demande d'exonération en cochant la case, choisir votre motif d'exonération, puis déposer les pièces justificatives adéquates.

Je déclare bénéficier d'une exonération pour le motif suivant :

Sélectionner un motif



[DEMANDER UNE EXONÉRATION](#)

Sur une nouvelle page, vous aurez ce message :

Vous vous êtes acquitté(e) de votre CVEC d'un montant de 90 € le 30 août 2018 à 08:59.

S'acquitter de sa CVEC, c'est bien, mais pas suffisant !

Il vous faut désormais le justifier auprès de votre établissement : c'est ce à quoi sert votre attestation d'acquiescement nominative.



Ce timbre et ce cryptogramme authenticent l'émetteur et le présent document.
Scanner ce cryptogramme Datamatrix 2D-Doc pour vérifier l'émetteur et les données de ce certificat.

ATTESTATION DE CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

N° de l'attestation : / _____

Civilité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : / / _____

N° INE : _____

Émise le : _____

est en règle au regard de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus.
Document émis le 30 août 2018 pour servir et valoir ce que de droit.

[TÉLÉCHARGER LE PDF](#)

En cliquant sur télécharger vous obtiendrez l'attestation avec le numéro nécessaire pour votre inscription sur le site de l'université.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner.